



OCCITANIE

HÉRAULT

## RESULTATS DE L'EXAMEN D'ACCES A LA PROFESSION

### DE CONDUCTEUR DE TAXI

Montpellier, le 16/07/2024

## LISTE DES CANDIDATS ADMIS TAXI

### Session du 10 au 12 Juillet 2024

<b>Numéro dossiers</b> (N° à retrouver sur la convocation ou dossier evalbox)	<b>Note à la catégorie « Préparation et réalisation du parcours »</b>	<b>Note à la catégorie « sécurité, conduite, code de la route »</b>	<b>Note à la catégorie « Qualité de la prise en charge, de la relation client et connaissances touristiques »</b>	<b>Note à la catégorie « Facturation et utilisation des équipements spéciaux »</b>	<b>Note globale</b>
<b>415177</b>	2/2	9/10	3,5/5	3/3	<b>17,5/20</b>
<b>0000257405TE2PE1</b>	1/2	6/10	3/5	3/3	<b>13/20</b>
<b>0000401030PE1</b>	0,5/2	5/10	3,5/5	3/3	<b>12/20</b>
<b>0000422890PE1</b>	1/2	6/10	4/5	3/3	<b>14/20</b>
<b>0000440651PE1</b>	2/2	5/10	2/5	3/3	<b>12/20</b>
<b>0000338152PE1</b>	2/2	7/10	2,5/5	3/3	<b>14,5/20</b>
<b>0000424902PE1</b>	2/2	6/10	2/5	3/3	<b>13/20</b>
<b>0000389752TE1</b>	2/2	6/10	2,5/5	2/3	<b>12,5/20</b>
<b>0000206942PE1</b>	2/2	8/10	3/5	2/3	<b>15/20</b>

Les candidats admis recevront par courrier une attestation de réussite avec le relevé de note.

**Les dossiers de demande de carte professionnelle de conducteur de TAXI ou VTC devront être téléchargés sur le site internet : <https://www.demarches-simplifiees.fr>**

Les candidats non admis à l'examen de l'épreuve d'admission doivent s'inscrire sur la plateforme numérique ( [www.examentaxivtc.fr](http://www.examentaxivtc.fr) ) pour se présenter à l'examen.

Toute réclamation doit être adressée, par écrit, au président de la chambre de métiers et de l'artisanat dans les deux mois à partir de la notification de la décision contestée. Aucun duplicata de grille de notation n'est fourni.